



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi **17 mai 2023** à **18 h 30**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Personnes présentes :

- Membres : Audrée Jeanne Beaudoin, Geneviève Bergeron, Amélie Boudreau, France Destroimaisons, Véronic Hamel-Boulay, Édouard Poulin, Audrey Picard, Marina Quirion, Stéphanie Tremblay.
- Direction : Éliane Arsenault

Membres absentes :

- Jessica Durocher, Véronique Legault et Lynn Rousseau

Le quorum est constaté et la réunion commence à 18h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il n'y a aucun ajout de proposé à l'ordre du jour. La proposition d'ordre du jour est proposée par madame Stéphanie Tremblay et appuyée par Véronic Hamel-Boulay.

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 15 mars 2023

Les membres du conseil d'établissement survolent le procès-verbal d'avril 2023. Madame Amélie Boudreau propose l'adoption du procès-verbal du 19 avril 2023. La proposition est appuyée par madame France Destroimaisons.

Des suivis de sujets abordés à la dernière rencontre (chandails et consultation des élèves) sont faits.

- Chandails : La commande de chandails a été envoyée. Des chandails seront disponibles au coût de 22\$ pour les enfants et parents de l'école.
- Consultation des élèves : Les données présentées par madame Stéphanie Tremblay lors de la dernière rencontre ont été reformatées pour la présentation aux enseignants (dans un tableur Excel) avec madame Éliane Arsenault. Lors de la discussion avec les enseignants, il a été rapporté que la consultation dans les classes a possiblement manqué de rigueur (ex. : enseignantes ne donnaient pas les mêmes exemples d'une classe à l'autre, effet d'entraînement noté chez les élèves qui avaient tendance à être influencés par les réponses de leurs pairs). Pour les années prochaines, il est recommandé que les consultations soient réalisées soit en classe par une même personne (ex. : TES qui passe de classe en classe) ou envoyé à la maison comme l'année dernière.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

Approbation

5. Code de vie 23-24

Madame Éliane Arsenault présente le nombre d'élèves qui ont atteint les 3 dernières étapes du code de vie (étapes 4, 5 ou 6) et l'évolution depuis l'année dernière. Une amélioration (étape 1; de 6% en 2021-2022 à 4% en 2022-2023) ou stabilité (étape 2; de 5,1% en 2021-2022 à 4,8% en 2022-2023) est observée.

Pour l'année prochaine, il est proposé de continuer avec le même code de vie n y apportant qu'une seule modification, soit d'enlever le paragraphe qui autorisait (dans le contexte de la pandémie de COVID-19) d'apporter des objets personnels pour jouer aux récréations.

L'approbation de ce code de vie est proposée par madame Geneviève Bergeron et appuyée par madame Aurée Jeanne Beaudoin.

6. Fournitures scolaires 23-24 pour 3^e et 6^e année

Madame Éliane Arsenault présente la liste de fournitures pour les 3^e et 6^e année.

À la recommandation des ergothérapeutes du centre de services, il est proposé que l'école achète des cahiers Écolo pour travailler l'écriture en 3^e et 4^e année plutôt que de continuer avec les cahiers Canada que les parents achetaient. Afin d'assurer la cohérence entre les enseignants, madame Éliane Arsenault vérifiera avec les enseignants titulaires de 3^e et 4^e année s'il est souhaitable d'ajouter un cahier Écolo supplémentaire pour l'écriture en anglais. La liste finale des 3^e et 4^e années sera envoyée par courriel aux membres du CÉ pour approbation.

Pour la liste des 6^e années, il est proposé d'ajouter l'achat d'un roman (en cours d'année, entre 14 et 17\$). L'approbation de la liste de fournitures de 6^e année est proposée par Aurée Jeanne Beaudoin et appuyée par Véronic Hamel-Boulay.

Adoption

7. Aucun point

Consultation et information

8. Informations & Correspondances

8.1 Direction

Postes de direction

Une augmentation du soutien apporté à la direction est prévue pour l'année scolaire 2023-2023. Il y aura une directrice adjointe à raison de 2

jours/semaine. La personne n'est pas encore identifiée, mais sera connue sous peu. Des questions restent en suspens sur l'endroit physique où elle s'installera.

Traiteur

Il est proposé d'envoyer un court sondage électronique aux parents pour recevoir des suggestions afin de bonifier l'offre de traiteur. L'objectif n'étant pas de changer de traiteur, mais plutôt de proposer des ajustements à l'offre alimentaire offerte par le traiteur actuel.

Souper de fin d'année

Il est proposé d'utiliser le budget de fonctionnement restant du conseil d'établissement pour offrir un souper aux membres du CÉ et de l'OPP-Fondation à la suite de la prochaine rencontre du conseil d'établissement. La rencontre sera devancée à 18h (jusqu'à environ 19h), suivie du souper à 19h le 21 juin 2023.

8.2 Service de garde

Madame Éliane Arsenault présente les changements venir pour le personnel du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024. Premièrement, c'est la dernière année de madame Lynn comme responsable du SDG. De plus, pour tous les postes seront abolis et de nouveaux postes bonifiés seront affichés pour l'année scolaire prochaine.

8.3 Président du Conseil d'établissement

Gabarit du Rapport annuel

Monsieur Édouard Poulin a pris connaissance du nouveau gabarit du rapport annuel du conseil d'établissement. Madame Éliane Arsenault a commencé à prendre quelques notes pour commencer à compléter le Rapport annuel. Monsieur Édouard Poulin et madame Éliane Arsenault complèteront le gabarit.

8.4 Représentant de l'OPP-Fondation

Carte-cadeau et Marché printanier : Madame Arsenault présente les résultats de la vente de cartes-cadeaux et du marché printanier 2023. Il y a une légère diminution par rapport à l'année dernière. Les membres du conseil d'établissement ont discuté de changer la date de la vente des cartes-cadeaux (ex. : avant Noël conjointement à la vente de pâtisseries) et de nouvelles idées de financement possibles pour les prochaines années, notamment :

- Chocolat Lamontagne
- Course

- Événement à la Base de Plein Air André-Nadeau
- ...

8.5 Représentant du Comité de parents

Madame Véronic Hamel-Boulay mentionne que la rencontre du mois de mai a été reportée. Pas de rencontre depuis notre dernier conseil d'établissement.

9. Varia

Aucun point.

10. Levée de l'assemblée

Madame Geneviève propose de lever l'assemblée à 21 h 00, proposition appuyée par Madame Stéphanie.